

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2529>

# CR réunion de section SNTRS CGT IRD du mardi 15 mai 2018

- ACTIVITE A L'IRD - CR réunion de section IRD -

Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2018

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

# 1. Préparation ordre du jour CTEP

Nous avons jusqu'au 23 mai pour communiquer à la direction les sujets que le SNTRS souhaiterait aborder au prochain CTEP.

- Réponse à notre communication sur le Compte Personnel de Formation (CPF) : quel est le budget alloué à ce type de formation en 2018 ? Quelles mesures de sensibilisation et de communication prévoient la direction au cours de second semestre ?
- Révision des accords d'établissement dans les représentations : le personnel local du Cameroun attend toujours depuis 2008 une renégociation de leurs grilles salariales. Déjà interpellée à ce sujet, la direction avait répondu que « l'application du taux de revalorisation du coût de la vie MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) à la grille du Cameroun a été arbitrée dans le cadre du réexamen de la grille tel que le prévoit l'article 27 de l'accord d'établissement ». Or, L'article 27 dit que la valeur du point d'indice pourra être négociée tous les 03 ans. Nos camarades du Cameroun sont donc surpris que la direction leur dise que l'application du taux de revalorisation du coût de la vie MEAE a été arbitrée dans le cadre de l'article 27 de l'accord d'établissement, alors qu'il n'y a jamais eu de négociation comme indiqué dans l'article.
- Promotion de CRCN à CRCE : quels critères seront retenus d'ici 2020, année où des concours CRCE seront ouverts ? Le SNTRS privilégie le passage en CRCE aux CRCN en partance pour la retraite. 17 promotions sont ouvertes pour 2018 alors que le CNRS et l'INRA ont promu des CRCN dès 2017. Il serait donc légitime de promouvoir en priorité les CRCN partant à la retraite au cours de ce second semestre 2018 suivi de ceux partant en 2019.
- Fonctions donnant droit à majoration du RIFSEEP : le texte présenté en CTEP ne faisait mention que des risques administratifs. Nous souhaitons les risques dans les labos soient clairement mentionnés, notamment pour les agents de catégorie C, en charge de la vaisselle du matériel de laboratoire, ainsi que pour les autres techniciens exposés à des risques chimiques ou biologiques.
- Une labellisation européenne en matière de GRH va être élaborée à l'IRD : l'audit effectué par l'organisme certificateur n'aurait de sens que si les syndicats y étaient entendus.
- Avenir du CCDE : alors que lors du dernier C.A., le Président a tenté le putsch de non renouvellement du CCDE ce qui fut contesté par les administrateurs présents et le Conseil Scientifique, qui ont rappelé la nécessité d'avoir un Comité d'Ethique institutionnel. Comment a évolué le dossier ?

## 2. Entretien DRH

Pascal, Yoan et Eric, qui représenteront de notre syndicat, sont invités par la DRH le mercredi 23 mai pour faire un point. Nous allons mettre sur la table une douzaine de dossiers individuels d'agents en souffrance. La majorité porte sur des problèmes de réintégration après détachement, arrêts maladie longue durée, etc. Parmi ces dossiers, félicitons Yoan d'avoir été entendu par la DRH pour le reclassement d'un agent réintégré selon ses souhaits au siège de l'IRD à l'issue d'un congé longue maladie. Nous aborderons également la situation des agents IRD à l'IMBE où un coaching extérieur a été mis en place pour résoudre en 3 mois les tensions internes existantes entre le personnel et l'administratrice de l'unité.

## 3. Calendrier

Mardi 22 mai : grève générale de la fonction publique. Nous demandons à tous les camarades de la section de faire un effort pour y participer, compte-tenu de la très faible présence d'IRDiens, en particulier de la section CGT, dans

les journées d'action qui ont eu lieu depuis le début de l'année.

## **4. PPCR**

Nous demandons à tous les camarades de faire part à notre trésorier (Eric) des changements d'indice dus à la PPCR, pour réalignement éventuel de la cotisation.